



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Aéroports de Paris

Rapport financier semestriel au 30 juin 2015

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément au III de l'article

L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Aéroports de Paris

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros

Siège social : 291, boulevard Raspail

75675 – PARIS Cedex 14

R.C.S. Paris B 552 016 628

Sommaire

1	Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel	3
2	Rapport semestriel d'activité	4
3	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	24
4	Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2015	25

1 Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel

1.1 Responsables du rapport financier semestriel

Augustin de Romanet, Président-Directeur général.

Edward Arkwright, Directeur général adjoint finances, stratégie et administration.

1.2 Attestation des responsables

Nous attestons que, à notre connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales opérations entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

2 Rapport semestriel d'activité

2.1 Événements significatifs du semestre

Evolution du trafic

- Trafic Groupe pondéré des taux de participation¹ :

Trafic Groupe		Participation ADP	Trafic pondéré (M pax)	S1 2015 / S1 2014 retraité
Groupe ADP	Paris (Charles de Gaulle + Orly)	@ 100%	45,5	+ 1,5 %
	Aéroports régionaux mexicains	@ 25,5%(2)	2,4	+ 16,5 %
	Zagreb	@ 21%	0,2	+ 7,0 %
	Jeddah-Hajj	@ 5%	0,2	+ (3,8) %
	Amman	@ 9,5%	0,3	+ (9,2) %
	Maurice	@ 10%	0,1	+ 7,1 %
	Conakry	@ 29%	0,0	+ (10,2) %
Groupe TAV Airports	Istanbul Atatürk	@ 38%	11,0	+ 7,1 %
	Ankara Esenboga	@ 38%	2,2	+ 6,3 %
	Izmir	@ 38%	2,1	+ 9,4 %
	Autres plates-formes	@ 38%	2,9	+ 10,1 %
TOTAL GROUPE			67,1	+ 3,5 %

- Sur les plates-formes parisiennes :

Aéroports de Paris a accueilli un total de 45,5 millions de passagers sur le 1er semestre 2015, soit une hausse de 1,5 % par rapport à la même période de l'année précédente qui avait été marquée par une hausse de 4,2 %, dont 31,3 millions à Paris-Charles de Gaulle (+ 1,6 %) et 14,2 millions à Paris-Orly (+ 1,1 %).

La répartition géographique se décompose comme suit :

Répartition géographique ADP	Janv-Juil 2015	Part dans le trafic total
France	(0,6)%	+ 17,5 %
Europe	+ 2,7 %	+ 42,9 %
Autre International	+ 1,1 %	+ 39,5 %
<i>Dont</i>		
Afrique	(2,5)%	+ 10,7 %
Amérique du nord	2,9%	+ 9,4 %
Amérique latine	0,1%	+ 3,4 %
Moyen-Orient	2,7%	+ 4,8 %
Asie-Pacifique	6,0%	+ 7,1 %
DOM-COM	(1,7)%	+ 4,1 %
Total ADP	1,5%	+ 100,0 %

Le nombre de passagers en correspondance progresse de 1,0 %. Le taux de correspondance s'établit à 23,8 %, en baisse de 0,1 point.

Le nombre de mouvements d'avions (339 359) est en baisse de 0,8 %.

L'activité fret et poste est en baisse de 2,5 % avec 1 061 413 tonnes transportées.

¹ Directe ou indirecte

Mise à disposition du dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique 2016-2020

Aéroports de Paris a rendu public le lundi 19 janvier 2015 le dossier public de consultation du Contrat de Régulation Economique qui couvre la période 2016-2020, disponible sur www.aeroportsdeparis.fr, qui présente la proposition détaillée pour le CRE 2016-2020.

Évolution des redevances aéroportuaires

Au 1^{er} avril 2015, les tarifs des redevances principales et accessoires (hors redevance PHMR¹) ont augmenté, en moyenne et à périmètre constant, de 2,4 %.

Dividende voté par l'assemblée générale

L'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2015 a voté la distribution d'un dividende de 2,44 euros par action au titre de l'exercice 2014, avec un détachement du coupon le 28 mai 2015 et versé le 1^{er} juin 2015. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du Groupe de l'exercice 2014, inchangé par rapport à celui de l'exercice 2013.

Aéroports de Paris et Select Service Partner envisagent de créer une co-entreprise pour l'aménagement, l'exploitation et le développement de points de vente de "restauration rapide"

Au terme d'une consultation publique, Aéroports de Paris a retenu Select Service Partner le 21 avril 2015 en vue de la création d'une co-entreprise destinée à aménager, exploiter et développer des points de vente de restauration rapide.

A travers cette société commune, l'ambition d'Aéroports de Paris est d'améliorer encore l'accueil et les services proposés aux passagers, qui disposeront ainsi d'une offre diversifiée et renouvelée (boulangeries à la française, coffee shop, enseignes de fast casual, asiatiques et bars).

Cette nouvelle entité, dont l'activité devrait débuter à compter du 1^{er} février 2016, sera détenue à parts égales entre Aéroports de Paris et Select Service Partner et exploitera pour une durée de 9 ans, plus de 30 points de vente notamment sur les terminaux 2E (hall K et hall L), 2F, 1 et 3 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Sa constitution sera préalablement soumise aux autorités de concurrence.

Le consortium composé d'Aéroports de Paris, de VINCI Airports et d'Astaldi sera officiellement gestionnaire de l'aéroport de Santiago du Chili à compter d'octobre 2015

Réunis au sein du consortium nommé Nuevo Pudahuel, Aéroports de Paris (45% du consortium), VINCI Airports (40%) et Astaldi (15%) ont été retenus le 4 février 2015 par le gouvernement Chilien comme ayant présenté la meilleure offre pour la mise en concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili, 6^{ème} aéroport d'Amérique du Sud avec 16,1 millions de passagers accueillis en 2014, dont près de la moitié de passagers internationaux.

Le projet comporte l'exploitation et le développement de l'aéroport. L'offre financière est fixée à 77,56% exprimant la proportion des revenus annuels de la concession reversée au gouvernement. En application du futur nouveau contrat de concession, qui entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2015 (au terme de l'actuelle concession), le consortium Nuevo Pudahuel aura pour missions principales :

- la rénovation des installations existantes avec le réaménagement et l'extension du terminal actuel ;
- le financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal de 175 000 m², qui portera la capacité de l'aéroport à 30 millions de passagers, extensible au-delà de 45 millions ;
- l'exploitation sur toute la durée de la concession (20 ans) de l'ensemble des infrastructures : terminal existant et nouveau terminal, parkings et futurs développements immobiliers.

Les travaux de construction seront réalisés par VINCI Construction Grands Projets (50% du groupement Conception-Construction) et Astaldi (50%).

Le décret d'adjudication de la concession de l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili a été publié le 21 avril 2015 au journal officiel chilien².

Par conséquent, le consortium Nuevo Pudahuel formé par Aéroports de Paris³, VINCI Airports et Astaldi voit ses missions d'études et de préparation à l'exploitation débuter immédiatement. Il sera détenteur du droit à opérer l'aéroport international Arturo Merino Benítez de Santiago du Chili pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} octobre 2015.

¹ Personnes handicapées ou à mobilité réduite

² <http://www.diariooficial.interior.gob.cl/versiones-antiores/do/20150421/>

³ Indirectement via Aéroports de Paris Management (sa filiale détenue à 100 %)

Aéroports de Paris, en consortium avec Bouygues Bâtiment International, Colas Madagascar et Meridiam, est entré en négociation exclusive pour un partenariat public-privé portant sur l'exploitation des aéroports de Tananarive et de Nosy Bé, à Madagascar

Réunis au sein d'un consortium, Aéroports de Paris au travers de sa filiale Aéroports de Paris Management, Bouygues Bâtiment International, Colas Madagascar et Meridiam, ont été déclarés le 5 mai 2015 par le gouvernement de la République de Madagascar, attributaires provisoires du contrat de partenariat public-privé relatif à la mise en concession des aéroports internationaux d'Ivato à Tananarive et de Fascène à Nosy Bé, à Madagascar.

Ces aéroports ont accueilli respectivement 814 000 et 132 000 passagers en 2014, dont près de deux-tiers de passagers internationaux.

L'offre du consortium prévoit la conception, le financement et la construction des infrastructures suivantes:

A l'aéroport d'Ivato, Tananarive :

- **un nouveau terminal international** d'une capacité initiale de 1,5 million de passagers ;
- la rénovation du terminal existant pour y accueillir le trafic domestique ;
- **la rénovation de la piste** et sa mise en conformité.

A l'aéroport de Fascène, Nosy Bé :

- première phase : **l'extension de la piste et sa mise en conformité ainsi que la rénovation du terminal existant** ;
- deuxième phase : le **financement, la conception et la construction d'un nouveau terminal** qui portera la capacité de l'aéroport à près d'1 million de passagers.

Le consortium mené par Aéroports de Paris assurerait l'exploitation des deux aéroports sur toute la durée de la concession.

Les prochaines étapes consistent à négocier le contrat de partenariat, puis à finaliser le financement nécessaire à l'entrée en vigueur de la concession.

2.2 Présentation des résultats semestriels

Comptes consolidés 2014 retraités

Nouveau modèle de gestion, application de l'interprétation de la norme IFRIC 21 et autres changements

A la suite de la mise en place d'un nouveau modèle de gestion, de l'application de l'interprétation de la norme IFRIC 21 et du reclassement de la production immobilisée en diminution des coûts concernés, ainsi que de certains frais de personnels au 1^{er} semestre 2014, des comptes 2014 retraités ont été réalisés et sont présentés en annexe.

Comptes consolidés du 1^{er} semestre 2015

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	1 422	1 353	+5,1%
EBITDA	509	494	+3,2%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	313	309	+1,2%
Résultat financier	(50)	(59)	-14,6%
Résultat net part du Groupe	167	162	+2,8%

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	1 422	1 353	+5,1%
Activités aéronautiques	844	801	+5,4%
Commerces et services	448	430	+4,3%
Immobilier	137	137	+0,6%
International et développements aéroportuaires	42	38	+9,5%
Autres activités	101	97	+4,7%
Eliminations inter-segments	(150)	(150)	+0,1%

Le **chiffre d'affaires consolidé** du groupe Aéroports de Paris ressort en hausse de 5,1 % à 1 422 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, principalement en raison de :

- la croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 3,6 % à 473 millions d'euros), portées par la bonne dynamique du trafic passagers (+ 1,5 % sur les plates-formes parisiennes) et la hausse des tarifs au 1^{er} avril 2014 (+ 2,95 %) et au 1^{er} avril 2015 (+ 2,4 %),
- la progression du produit des redevances spécialisées (+ 10,7 % à 103 millions d'euros) en raison principalement de la hausse du produit de la redevance de dégivrage, conséquence d'un hiver plus rude en 2015 qu'en 2014,
- la hausse des revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire (+ 7,5 % à 247 millions d'euros), principalement sous l'effet de la hausse du trafic,
- la forte progression du produit des activités commerciales (+ 10,2 % à 206 millions d'euros), portées par l'impact favorable de l'euro faible et de l'ouverture des boutiques de la place centrale du hall K du terminal 2E,
- et ce, malgré la baisse du chiffre d'affaires de parkings (- 4,2 % à 88 millions d'euros) en raison notamment de la diminution de la durée de stationnement.

Le montant des éliminations inter-segments¹ est stable et s'élève à 150 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

¹ Chiffre d'affaires interne réalisé entre segments

EBITDA

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	1 422	1 353	+5,2%
Charges courantes	(915)	(874)	+4,6%
<i>Achats consommés</i>	(57)	(51)	+11,9%
<i>Services externes</i>	(320)	(306)	+4,6%
<i>Charges de personnel</i>	(360)	(343)	+4,8%
<i>Impôts et taxes</i>	(171)	(164)	+4,6%
<i>Autres charges d'exploitation</i>	(6)	(10)	(38,2)%
Autres charges et produits	0	15	(97,3)%
EBITDA	509	494	+3,1%
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	<i>35,8%</i>	<i>36,5%</i>	<i>(0,7)pt</i>

L'**EBITDA** est en croissance (+ 3,2 % à 509 millions d'euros), malgré l'impact sur les charges courantes d'un hiver plus rude, de la hausse de la taxe foncière, et d'effets de base comptables négatifs (reprises de provisions en 2014), grâce aux efforts continus de discipline financière. Le taux de marge brute¹ pour le 1^{er} semestre 2015 est en baisse de 0,7 point à 35,8 %.

Pour mémoire, la **production immobilisée** a été reclassée depuis le 1^{er} janvier 2015 en diminution des coûts de personnel. Les comptes 2014 retraités tiennent compte de ce reclassement pour le 1^{er} semestre 2014.

Les **charges courantes du Groupe** sont en hausse de 4,6 % à 915 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015, en raison i/ d'un hiver plus rude, ii/ à l'augmentation des frais de sûreté, iii/ à la hausse des effectifs d'ADP Ingénierie liée à la hausse du volume de son activité et iv/ l'augmentation des taxes locales. Le Groupe a poursuivi son plan d'économies et de modernisation : pour mémoire, le montant estimé des économies liées à ce plan au titre de 2015 est compris entre 15 et 25 millions d'euros.

Les **achats consommés** sont en hausse de 11,9 % à 57 millions d'euros en raison notamment d'un montant d'achat de produits hivernaux plus élevé qu'en 2014.

Les **charges liées aux services externes** augmentent également de 4,6 % à 320 millions d'euros, principalement en raison de la hausse de la sous-traitance liée à la sûreté et aux frais d'études des filiales.

Les **charges de personnel** sont en progression de 4,8 % et s'établissent à 360 millions d'euros, principalement due à la hausse de l'intéressement et des engagements sociaux. Les effectifs du Groupe s'élèvent à 8 983 employés² à fin juin 2015, en baisse de 2,7 %. Les effectifs de la maison-mère sont en retrait de 3,3 % à fin juin 2015.

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Charges de personnel	360	343	+4,8%
<i>Aéroports de Paris</i>	293	282	+3,6%
<i>Filiales</i>	67	61	+10,4%
Effectifs moyens Groupe (équivalents temps plein)	8 983	9 234	(2,7)%
<i>Aéroports de Paris</i>	6 615	6 843	(3,3)%
<i>Filiales</i>	2 368	2 391	(1,0)%

Le montant des **impôts et taxes** est en hausse de 4,6 %, à 171 millions d'euros, en raison de la hausse de la fiscalité locale.

Les **autres charges d'exploitation** s'inscrivent en baisse de 38,2 % à 6 millions d'euros.

Les **autres charges et produits** sont nuls, contre un produit de 15 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 lié à des reprises de provisions fiscales.

¹ EBITDA / chiffre d'affaires

² Equivalent temps plein

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	Variation 2015/2014
Chiffre d'affaires	1 422	1 353	+5,1%
EBITDA	509	494	+3,2%
Dotations aux amortissements	(229)	(213)	+7,8%
Quote-part de résultat des MEE opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation	33	28	+18,1%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	313	309	+1,2%
Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles)	313	309	+1,2%
Résultat financier	(50)	(59)	-14,6%
Résultat des sociétés mises en équivalence non-opérationnelles	9	(2)	na
Résultat avant impôt	271	247	+9,4%
Impôts sur les bénéfices	(104)	(85)	+21,8%
Résultat net part du Groupe	167	162	+2,8%

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** s'établit en légère hausse de 1,2 % à 313 millions d'euros et bénéficie de la progression de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation (+ 18,1 % à 33 millions d'euros), compensée par la hausse des dotations aux amortissements (+ 7,8 % à 229 millions d'euros). Cette augmentation est essentiellement due à l'amortissement accéléré des équipements de sûreté, notamment à Paris-Orly.

Le **résultat financier** est une charge de 50 millions d'euros, en baisse de 14,6 % grâce essentiellement à des effets change favorables sur les activités internationales.

Le ratio dette nette / capitaux propres est en hausse et s'élève à 72 % au 30 juin 2015 contre 70,5 % à fin 2014. L'endettement financier net du groupe Aéroports de Paris est quasi stable et s'établit à 2 812 millions euros au 30 juin 2015, contre 2 805 millions d'euros à fin 2014.

La **charge d'impôt sur les sociétés**¹ augmente de 21,8 % à 104 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, du fait notamment de l'impact de la non déductibilité de la taxe sur les bureaux d'Ile-de-France depuis 2015 et d'une partie des charges financières nettes, ainsi que de la hausse de l'impôt sur les dividendes.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat net part du Groupe** s'inscrit en hausse de + 2,8 % à 167 millions d'euros.

¹ Le taux nominal est stable à 38,0 % (voir note 16 des annexes aux comptes consolidés disponibles sur www.aeroportsdeparis.fr)

Analyse par segment

Activités aéronautiques

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014 retraité
Chiffre d'affaires	844	801	+5,4%
<i>Redevances aéronautiques</i>	473	457	+3,6%
<i>Redevances spécialisées</i>	103	93	+10,7%
<i>Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire</i>	247	229	+7,5%
<i>Autres produits</i>	21	22	-2,4%
EBITDA	168	164	+2,9%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	11	17	-32,7%
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	19,9%	20,4%	(0,5)pt
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	1,3%	2,1%	(0,7)pt

Sur le 1^{er} semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques progresse de 5,4 % à 844 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances passagers, atterrissage et stationnement) est en hausse de 3,6 % à 473 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015, bénéficiant de la croissance du trafic passagers (+ 1,5 %) et de la hausse des tarifs aux 1^{er} avril 2014 (+ 2,95 %) et 1^{er} avril 2015 (+ 2,4 %).

Le produit des **redevances spécialisées** est en forte hausse de 10,7 % à 103 millions d'euros, en raison principalement de la hausse du produit de la redevance dégivrage (+ 62,4 % à 11 millions d'euros), conséquence d'un hiver plus rude en 2015 qu'en 2014, et de la progression du produit de la redevance pour mise à disposition des banques d'enregistrement (+ 4,7 % à 39 millions d'euros). Pour mémoire, le nombre d'avions ayant nécessité un dégivrage à Paris-Charles de Gaulle a été multiplié par 9 par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire**¹ sont en hausse de 7,5 % à 247 millions d'euros reflétant notamment la hausse du trafic.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aéroports. Elles sont en baisse de 2,4 % à 21 millions d'euros.

L'**EBITDA** est en hausse de 2,9 % à 168 millions d'euros, impacté notamment par la hausse des taxes locales. Le taux de marge brute diminue de 0,5 point et s'établit à 19,9 %.

Les **dotations aux amortissements** sont en forte hausse (+ 7,0 %) à 157 millions d'euros, notamment sous l'effet de l'amortissement accéléré d'équipements de sûreté. Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** est en baisse de 32,7 % à 11 millions d'euros.

¹ Anciennement intitulés "Taxe d'aéroport"

Commerces et services

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014 retraité
Chiffre d'affaires	448	430	+4,3%
<i>Activités commerciales</i>	206	187	+10,2%
<i>Parcs et accès</i>	88	92	-4,2%
<i>Prestations industrielles</i>	68	67	+1,2%
<i>Recettes locatives</i>	69	70	-2,4%
<i>Autres produits</i>	18	14	+31,4%
EBITDA	257	238	+7,8%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	4	3	+23,3%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	217	202	+7,2%
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	57,2%	55,4%	+1,8pt
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	48,3%	47,0%	+1,3pt

Sur le 1^{er} semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Commerces et services est en hausse de 4,3 % à 448 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **activités commerciales** (loyers perçus sur les boutiques, les bars et restaurants, la publicité, les activités banques et change et les loueurs de voitures) progresse sur le 1^{er} semestre 2015 de 10,2 % à 206 millions d'euros.

Au sein de cet ensemble, les loyers issus des boutiques en zone côté pistes s'établissent à 108 millions d'euros en hausse de 13,4 %, sous l'effet de la dynamique du trafic passagers (+ 1,5 %) et de l'augmentation du chiffre d'affaires par passagers¹ (+ 11,5 % à 19,8 euros). Cette performance est attribuable à deux effets. D'une part, le chiffre d'affaires par passager (CA/PAX) des points de vente hors taxes (Duty Free) est en hausse de 14,4 % à 37,1 euros sous l'effet de la très bonne performance des activités mode grâce notamment à l'ouverture en octobre 2014 du bloc luxe du hall K du terminal 2E et de l'impact d'un euro faible. D'autre part, les autres points de vente (*Duty Paid*) affichent une bonne dynamique d'activité, avec une augmentation du CA/PAX de 3,2 % à 7,1 euros, grâce au mix trafic favorable sur l'Europe. La croissance du chiffre d'affaires des activités commerciales a également été tirée par la hausse du chiffre d'affaires lié à la publicité (+21,5%), principalement grâce à de nouveaux contrats.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en baisse de 4,2 % et s'établit à 88 millions d'euros, en raison essentiellement de la baisse de la durée de stationnement, notamment des parkings éloignés.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) augmente de 1,2 % à 68 millions d'euros.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aéroports) sont en retrait de 2,4 % à 69 millions d'euros.

Les **autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 31,4 % à 18 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment progresse de 7,8 % à 257 millions d'euros, grâce notamment à la maîtrise des charges courantes. Le taux de marge brute gagne 1,8 point à 57,2 %.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** s'établit en hausse de 7,2 %, à 217 millions d'euros. La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalences opérationnelles (Société de Distribution Aéroportuaire, Relay@ADP et Media ADP) augmente de 23,3 % à 4 millions d'euros.

¹ Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ

Immobilier

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014 retraité
Chiffre d'affaires	137	137	+0,6%
Chiffre d'affaires externe (réalisé avec des tiers)	112	111	+0,9%
Chiffre d'affaires interne	25	25	-0,9%
EBITDA	77	82	-6,3%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	55	61	-10,6%
EBITDA / Chiffre d'affaires	55,9%	60,0%	(4,1)pt
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	40,0%	45,0%	(5,0)pt

Sur le 1^{er} semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Immobilier est en légère hausse de 0,6 % à 137 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**¹ (112 millions d'euros) est en légère croissance (+ 0,9 %) principalement sous l'effet de la hausse des refacturations de charges qui compense l'impact de l'indexation négative des revenus sur l'indice du coût de la construction au 1^{er} janvier 2015².

Le **chiffre d'affaires interne** est en baisse de 0,9 %, à 25 millions d'euros.

L'**EBITDA** s'établit en baisse de 6,3 % à 77 millions d'euros, essentiellement sous l'effet de la hausse des taxes locales. Le taux de marge brute s'établit à 55,9 % en baisse de 4,1 points.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 6,9 % à 21 millions d'euros, suite notamment à l'amortissement accéléré de bâtiments. Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** est en baisse de 10,6 % à 55 millions d'euros.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014	S1 2015 / S1 2014
Chiffre d'affaires	42	38	+9,5%
ADP Ingénierie	35	31	+12,6%
Aéroports de Paris Management	7	7	-3,4%
EBITDA	(4)	(1)	na
Quote-part de résultat des MEE opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation	29	25	+17,2%
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	50	45	+13,1%
Ajustements liés aux prises de participation dans les MEE opérationnelles	(21)	(20)	+7,9%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	25	24	+5,5%
EBITDA / Chiffre d'affaires	(9,7)%	(2,6)%	(7,1)pt
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	60,6%	62,9%	(2,3)pt

Le chiffre d'affaires du segment international et développements aéroportuaires est en hausse de 9,5 % à 42 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015, sous l'effet de l'accroissement du volume d'activité d'ADP Ingénierie. L'**EBITDA** est négatif, à -4 millions d'euros, en baisse de 3 millions par rapport au 1^{er} semestre 2014.

ADP Ingénierie voit son activité progresser sur le 1^{er} semestre 2015. Son chiffre d'affaires s'élève à 35 millions d'euros, en hausse de 12,6 % du fait de lancement de projets, notamment au Moyen-Orient. L'**EBITDA** et le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) s'élèvent respectivement à (1,4) et (1,5) millions d'euros, en légère baisse par rapport au 1^{er} semestre 2014. A fin juin 2015, le carnet de commandes s'élève à 57 millions d'euros pour la période 2015 - 2019.

Aéroports de Paris Management voit son chiffre d'affaires en retrait de 3,4 % à 7 millions d'euros. Son **EBITDA** est quasi nul et son résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) est une perte d'1 million d'euros.

¹ Réalisé avec des tiers (hors Groupe)

² Au 1^{er} janvier 2015, l'Indice Coût Construction s'élève à -0,98 %

Le groupe **TAV Airports** a réalisé¹ un chiffre d'affaires en hausse de 17 % à 508 millions d'euros et un EBITDA en croissance de 21 % à 221 millions d'euros. Le résultat net part du groupe progresse de 4 % et s'établit à 88 millions d'euros.

La **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles (TAV Airports, TAV Construction et Schiphol Group)**, après ajustements liés aux prises de participation s'établit à 29 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015, en progression de 17,2 %.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** du segment est par conséquent en forte hausse de 5,5 %, à 25 millions d'euros.

Autres activités

(en millions d'euros)	S1 2015	S1 2014 retraité	S1 2015 / S1 2014
Chiffre d'affaires	101	97	+3,6%
<i>Hub One</i>	64	62	+3,6%
<i>Hub Safe</i>	37	33	+9,6%
EBITDA	11	11	+4,7%
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	5	5	+2,9%
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	10,7%	11,7%	(1,0)pt
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	4,8%	4,9%	(0,1)pt

Sur le 1^{er} semestre 2015, le chiffre d'affaires du segment Autres activités est en hausse de 3,6 % à 101 millions d'euros. L'EBITDA du segment est en hausse de 4,7 % à 11 millions d'euros.

Sur cette période, **Hub One** voit son chiffre d'affaires augmenter de 3,6 % à 64 millions d'euros. L'EBITDA s'élève à 9 millions d'euros, en baisse de 4,8 %. Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) s'établit en baisse de 26,2 %, à 2 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'**Hub Safe**² est en hausse de 9,6 % à 37 millions d'euros. L'EBITDA s'élève à 1 million d'euros, contre nul au 1^{er} semestre 2014.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** du segment est en hausse de 2,9 %, à 5 millions d'euros.

¹ Données consolidées ajustées IFRIC 12
² Anciennement nommée Alyzia Sûreté

Annexe

Comptes pro forma 2014

Nouveau modèle de gestion

Afin de simplifier la lisibilité de la performance par segment comptable et d'optimiser l'allocation des échanges internes, Aéroports de Paris a mis en place un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2015. Ce nouveau système consiste en :

- Une présentation du compte de résultat segmenté par nature pour l'ensemble des revenus et des coûts,
- Une révision et une simplification de l'allocation des revenus et des coûts des activités transversales par segment,
- Une révision et une simplification de l'allocation des frais généraux par segment.

Ce nouveau modèle de gestion n'a pas d'impact sur les principaux agrégats financiers consolidés.

Application de l'interprétation de la norme IFRIC 21

L'application de l'interprétation IFRIC 21 rend obligatoire la reconnaissance d'un passif au titre des taxes à la date de l'évènement générant l'obligation (et non pas en fonction des bases de calcul desdites taxes) et conduit à retraiter certaines taxes préalablement étalées sur l'exercice. Les taxes concernées par ce retraitement au niveau du Groupe sont la taxe foncière, la taxe sur les bureaux en Ile de France et la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et se situent au niveau des charges courantes du Groupe. Le résultat net part du Groupe retraité du 1^{er} semestre 2014 est par conséquent minoré de 20 millions d'euros par rapport au résultat net part du Groupe publié, sous les effets suivants :

- Impact de -42 millions d'euros en charges courantes sous l'effet de la comptabilisation au 30 juin 2014 de la totalité des taxes décrites ci-dessus ;
- Effet sur l'impôt : + 14 millions d'euros ;
- Effet sur la participation des salariés : + 2 millions d'euros.

Ce retraitement entraîne un impact sur l'EBITDA du 1^{er} semestre 2014 des segments qui se décompose comme suit :

- -21 millions d'euros sur le segment Activités aéronautiques,
- -12 millions d'euros sur le segment Commerces et services,
- - 1 millions d'euros sur le segment Immobilier.

Un produit à recevoir de refacturation de la taxe foncière aux locataires au titre de 2014 et 2015 a été comptabilisé aux 30 juin 2014 et 2015. Cela génère un impact positif de 6 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé, segment immobilier, qui se répercute sur les agrégats financiers des 1^{ers} semestres 2014 et 2015.

Des effets de sens contraire seront observés au second semestre. Ce retraitement n'a donc pas d'impact sur les comptes annuels 2014.

Autres changements

Par ailleurs, un autre changement a été opéré dans la compensation directe de la production immobilisée (précédemment comptabilisée entre le chiffre d'affaires et les charges) en diminution des coûts concernés.

En 2014, la production immobilisée s'élevait à 79 millions, qui sont dorénavant répartis en moindres frais de personnels et autres coûts ;

Au 30 juin 2014, la production immobilisée qui s'élevait à 42 millions d'euros, a été répartie en diminution des frais de personnels pour 28 millions d'euros et en diminution des autres coûts pour 14 millions d'euros.

Le Groupe a également procédé au reclassement de certains frais de formation du personnel pour 3 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2014. Ces frais de formations, réalisés par un organisme externe et considérés comme ayant une contrepartie pour le Groupe, étaient auparavant présentés en "Impôts et taxes" et sont désormais présentés en "Autres services et charges externes".

Impacts sur les comptes consolidés 2014

Afin de permettre une comparabilité avec les exercices antérieurs, des comptes retraités semestriels et annuels 2014 ont été réalisés suivant les changements énoncés ci-dessus :

Compte de résultat retraité 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	2014 publié	Production immobilisée*	2014 retraité
Chiffre d'affaires	2 791	-	2 791
Production immobilisée et stockée	79	(79)	(0)
Production de l'exercice	2 870	(79)	2 791
Achats consommés	(102)	-	(102)
Services et charges externes	(670)	22	(648)
Valeur ajoutée	2 098	(58)	2 040
Charges de personnel	(738)	52	(686)
Impôts et taxes	(240)	6	(234)
Autres charges opérationnelles courantes	(21)	(2)	(23)
Autres produits opérationnels courants	7	-	7
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	3	-	3
EBITDA	1 109	-	1 109
Résultat de la période	402	-	402

Compte de résultat retraité du 1^{er} semestre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2014 publié	Production immobilisée*	IFRIC 21	1 ^{er} semestre 2014 retraité
Chiffre d'affaires	1 347		6	1 353
Production immobilisée et stockée	42	(42)		-
Production de l'exercice	1 389	(42)	6	1 353
Achats consommés	(51)			(51)
Services et charges externes	(317)	11		(306)
Valeur ajoutée	1 021	(31)	6	996
Charges de personnel	(374)	28	2	(343)
Impôts et taxes	(124)	3	(42)	(164)
Autres charges opérationnelles courantes	(10)			(10)
Autres produits opérationnels courants	3			3
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	12			12
EBITDA	528	-	(34)	494
Dotations aux amortissements	(213)			(213)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	28			28
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)	343	-	(34)	309
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	343	-	(34)	309
Impôts sur les résultats	(99)		14	(85)
Résultat de la période	182	-	(20)	162

* Reclassement de la production immobilisée et de certains frais de formation

Les impacts de ces trois changements sur les segments se décomposent comme suit :

Impact sur le segment Activités aéronautiques

En M€	T1 2014	T1 2014	S1 2014	S1 2014	9M 2014	9M 2014	2014	2014
	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité
Chiffre d'affaires	376	376	801	801	1 251	1 251	1 671	1 672
EBITDA	nc	nc	174	164	nc	nc	363	397
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	nc	nc	40	17	nc	nc	83	92

Impact sur le segment Commerces et services

(en millions d'euros)	T1 2014	T1 2014	S1 2014	S1 2014	9M 2014	9M 2014	2014	2014
	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité
Chiffre d'affaires	224	205	466	430	705	652	956	884
Activités commerciales	85	85	186	187	291	292	400	401
Parcs et accès	43	43	92	92	139	139	183	183
Prestations industrielles	13	36	24	67	33	97	43	128
Recettes locatives	27	36	52	70	76	105	105	143
Autres produits	56	6	111	14	165	21	224	28
EBITDA	nc	nc	265	238	nc	nc	560	523
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	nc	nc	215	201	nc	nc	463	451

Impact sur le segment Immobilier

(en millions d'euros)	T1 2014	T1 2014	S1 2014	S1 2014	9M 2014	9M 2014	2014	2014
	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité
Chiffre d'affaires	65	65	131	137	198	198	264	264
EBITDA	nc	nc	82	82	nc	nc	168	164
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	nc	nc	63	61	nc	nc	123	119

Impact sur le segment Autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	T1 2014		S1 2014		9M 2014		2014	
	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité	Publié	Retraité
Chiffre d'affaires	47	47	97	97	148	148	202	200
<i>Hub One</i>	30	30	62	62	93	93	127	127
<i>Hub Safe</i>	16	16	33	33	52	52	70	70
EBITDA	nc	nc	7	11	nc	nc	20	25
Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles)	nc	nc	-	5	nc	nc	6	11

Aucun impact sur le segment International et développements aéroportuaires

2.3 Flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 retraité
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	430	427
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(147)	(188)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(316)	(695)
Variation de la trésorerie	(32)	(457)
Trésorerie d'ouverture	1 262	1 053
Trésorerie de clôture	1 230	596

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 retraité
Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles)	313	309
Amortissements et provisions	230	200
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(36)	(29)
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	4	2
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	511	482
Variation du besoin en fonds de roulement	28	45
Impôts payés	(109)	(100)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	430	427

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 retraité
Investissements corporels et incorporels	(172)	(165)
Acquisitions de filiales	-	0
Cessions de filiales	4	0
Dividendes reçus	54	35
Autres flux liés aux activités d'investissement	(33)	(59)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(147)	(188)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2015	S1 2014 retraité
Encaissements provenant des emprunts à long terme	3	1
Remboursement des emprunts à long terme	(3)	(414)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(241)	(183)
Autres flux provenant des activités de financement	(75)	(100)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(316)	(695)

2.4 Endettement financier

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014 retraité
Dettes financières	4 206	4 173
Instruments financiers dérivés passif	20	21
Endettement financier brut	4 227	4 195
Instruments financiers dérivés actif	(180)	(124)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 235)	(1 266)
Endettement financier net	2 812	2 805
<i>Dettes nettes / Capitaux propres (gearing)</i>	<i>72,0%</i>	<i>70,5%</i>

L'endettement financier net du groupe Aéroports de Paris est quasi stable et s'établit à 2 812 millions euros au 30 juin 2015, contre 2 805 millions d'euros à fin 2014.

Le ratio dette nette / capitaux propres est en hausse et s'élève à 72 % au 30 juin 2015 contre 70,5 % à fin 2014. Aéroports de Paris est noté A+ par Standard & Poor's depuis mars 2014.

2.5 Prévisions et objectifs

Affinement des prévisions 2015

	Prévisions 2015 affinées
Hypothèse de croissance de trafic par rapport à 2014	+ 2,6 % (inchangé)
EBITDA consolidé	Croissance comprise entre 30 % et 35 % entre 2009 et 2015 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ EBITDA consolidé 2009 : 883 millions d'euros

Rappel des objectifs 2015 (hors EBITDA) et affinement de l'objectif d'EBITDA 2015

Objectifs sur la période 2011-2015	Objectifs 2015 revus en 2012 ⁽¹⁾	Estimation de l'atteinte des objectifs 2011-2015 à fin 2015
Hypothèse de croissance de trafic passager (TCAM ⁽²⁾ 2011-2015)	+ 1,9 % à + 2,9 % par an en moyenne sur la période	+ 2,7 % par an en moyenne sur la période ⁽³⁾ (inchangé)
Plafond de l'évolution moyenne annuelle ⁽⁴⁾ des tarifs des redevances comprises dans le périmètre du CRE (TCAM ⁽²⁾ 2011-2015)	+ 1,38 % par an en moyenne sur la période + inflation	+ 1,37 % par an en moyenne sur la période + inflation ⁽³⁾ (inchangé)
ROCE ⁽⁵⁾ du périmètre régulé	Entre 3,8 et 4,3 % en 2015	3,8 % en 2015 ⁽³⁾ (inchangé)
EBITDA consolidé	Croissance comprise entre 25 % et 35 % entre 2009 et 2015 ⁽⁶⁾	Croissance comprise entre 30 % et 35 % entre 2009 et 2015 ⁽¹⁾
Investissements sur le périmètre régulé de la société Aéroports de Paris	1,9 milliard d'euros ⁽⁷⁾	2,0 milliards d'euros ^{(3) (7)} (inchangé)
Qualité de service	Atteindre 88,1 % de satisfaction globale en 2015	Inchangé
Commerces	Chiffre d'affaires par passager ⁽⁸⁾ de 19,0 euros en 2015 + 18 % de nouvelles surfaces commerciales d'ici à 2015 (par rapport à 2009) dont + 35 % pour les boutiques en zone internationale	Inchangé
Immobilier	Mise en service d'environ 320 000 m ² à 360 000 m ² de bâtiments Enveloppe d'investissements ramenée à 450 millions d'euros dont 340 millions d'euros en immobilier de diversification	Inchangé
Plan d'économies	Limiter la progression des charges courantes de la Maison-mère à moins de 3,0 % en moyenne par an entre 2012 et 2015 Entre 71 et 81 millions d'euros d'économies cumulées entre 2013 et 2015	Inchangé
Productivité	Réduction de 7 % des effectifs d'Aéroports de Paris (ETP) entre 2010 et 2015	Inchangé
Dividendes	Politique de distribution de 60 % du résultat net consolidé part du Groupe ⁽⁹⁾	Inchangé

⁽¹⁾ Objectifs diffusés par communiqué de presse du 20 décembre 2012 intitulé « Objectifs 2012 et 2015 » sur le site Internet www.aeroportsdeparis.fr

⁽²⁾ Taux de croissance annuel moyen

⁽³⁾ Objectifs 2015 précisés par communiqué de presse de la mise à disposition du dossier public de consultation du 19 janvier 2015 disponible sur le site Internet www.aeroportsdeparis.fr

⁽⁴⁾ Du 1^{er} avril au 31 mars de chaque année civile

⁽⁵⁾ Return On Capital Employed se définissant comme le retour sur capitaux engagés (RCE ou « ROCE ») calculé comme le résultat opérationnel du périmètre régulé après impôt normalisé sur les sociétés rapporté à la base d'actifs régulés (valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels relatifs au périmètre régulé, augmenté du besoin en fonds de roulement de ce périmètre)

⁽⁶⁾ EBITDA consolidé 2009 : 883 millions d'euros

⁽⁷⁾ En euros 2014

⁽⁸⁾ Chiffre d'affaires des boutiques en zone côté pistes par passager au départ

⁽⁹⁾ Appréciée pour chaque exercice en fonction des résultats de la société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent

2.6 Facteurs de risques

Le présent rapport contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations, qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles, sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées et restent notamment subordonnées aux facteurs de risques et incertitudes exposés ci-après.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime confronté sont décrits dans le paragraphe du chapitre 4 intitulé « Facteurs de risques » du document de référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 avril 2015 sous le numéro D.15-0281. Cette description des principaux risques reste valable à la date de diffusion du présent rapport financier semestriel pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le Groupe sur la fin de l'exercice en cours.

2.7 Evénements survenus depuis le 30 juin 2015

Emission obligataire

En juillet 2015, Aéroports de Paris a :

- procédé au remboursement d'un emprunt obligataire de 166 millions d'euros (250 millions de francs suisses), portant intérêt à 3,125 %, arrivé à échéance
- émis un emprunt obligataire d'un montant total de 500 millions d'euros, portant intérêt à 1,50 % et venant à échéance le 24 juillet 2023.

Versement d'un acompte sur dividende

Le conseil d'administration d'Aéroports de Paris a décidé la mise en œuvre d'une politique d'acompte sur dividende en numéraire jusqu'à l'exercice se terminant le 31 décembre 2020. Pour l'exercice 2015, cet acompte sur dividende s'élève à hauteur de 70 millions d'euros, soit un montant par action de 0,70 euro. Le détachement du coupon de l'acompte sur dividende interviendra le 7 décembre 2015 et la mise en paiement de l'acompte sur dividende au titre de 2015 interviendra le 10 décembre 2015.

Aéroports de Paris salue l'accord conclu avec l'Etat sur le projet de Contrat de Régulation Economique 2016-2020¹

Aéroports de Paris et l'Etat sont parvenus à un accord sur le projet de nouveau Contrat de Régulation Economique (CRE) portant sur la période 2016-2020. Le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris a autorisé le 29 juillet 2015 son Président-directeur général à signer le CRE avec l'Etat, dont la signature est prévue dans les jours prochains.

L'équilibre trouvé **confirme la stratégie industrielle d'Aéroports de Paris** au service de la place de Paris et plus largement du secteur aérien. Confronté à la crise de ce secteur en Europe, aux mutations de ses principaux acteurs, à l'accentuation de la pression concurrentielle des aéroports et aux nouveaux comportements de consommation, Aéroports de Paris doit continuellement améliorer la compétitivité de ses plates-formes.

Pour faire face à ces nouveaux défis, le nouveau contrat présente, sur la base d'un périmètre de régulation² inchangé, les principales caractéristiques suivantes :

- Une hypothèse de croissance du trafic de 2,5 % en moyenne par an,
- Un programme d'investissements du périmètre régulé¹ de 3,0 milliards d'euros mettant l'accent sur l'optimisation, la maintenance et la mise en conformité des installations ainsi que sur la robustesse opérationnelle,
- Un engagement fort en termes de qualité de service, avec la mise en place de sept indicateurs "standards de qualité" sanctionnés par un malus, de trois indicateurs "d'excellence", en particulier pour les passagers en correspondance, assortis d'une incitation financière sous forme de bonus et de malus, et de cinq indicateurs de suivi sans incidence financière,
- Un plafond d'évolution tarifaire modéré de 1,0% par an en moyenne au-delà de l'inflation, avec une évolution tarifaire limitée à l'inflation en 2016,

¹ Voir le communiqué de presse du 29 juillet 2015 disponible sur www.aeroportsdeparis.fr

² Le périmètre régulé est défini par l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 septembre 2005 relatif aux redevances pour services rendus sur les aérodromes, modifié le 1^{er} janvier 2011 par l'arrêté du 17 décembre 2009.

Principales conventions entre parties liées

- Une nouvelle structure tarifaire visant d'une part à améliorer la compétitivité-prix du trafic intercontinental et en correspondance et à favoriser l'export des compagnies en diminuant le poids de la redevance par passager, et en révisant la redevance d'atterrissage, d'autre part, à exonérer le stationnement de nuit pour favoriser l'implantation à Paris d'avions basés et enfin, à rendre plus lisible la grille tarifaire en homogénéisant le financement du traitement des bagages en correspondance,
- La mise en place de mesures incitatives sur les marchés porteurs et pour les compagnies performantes, ayant vocation à encourager le développement du trafic en correspondance, et la performance opérationnelle des compagnies aériennes,
- La mise en place d'un nouveau facteur d'ajustement s'appuyant sur le volume des charges opérationnelles (hors charges d'amortissement, impôts et taxes) du périmètre régulé.

L'ensemble de ces éléments doit permettre d'obtenir la juste rémunération des capitaux investis du périmètre régulé en 2020, avec une rentabilité des capitaux employés du périmètre régulé au niveau du coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à 5,4 %.

2.8 Principales conventions entre parties liées

Aucune convention entre Aéroports de Paris SA et des parties liées ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours du 1^{er} semestre 2015. De même, aucune modification des opérations entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours de cette période.

3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société AEROPORTS DE PARIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité;

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

3.1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui expose notamment les effets liés à l'application de l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des droits et taxes à compter du 1^{er} janvier 2015, et au changement de présentation de la production immobilisée au sein du compte de résultat consolidé ;
- la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui expose l'évolution de l'information sectorielle suite à la mise en place d'un nouveau modèle de gestion s'appliquant à compter du 1^{er} janvier 2015.

3.2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 29 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes,

DELOITTE & ASSOCIES

Thierry Benoit Olivier Broissand

ERNST & YOUNG Audit

Jacques ²Pierres

4 Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2015

Les comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2015 sont présentés dans le document joint au présent rapport.